

Intervention de Brice Martin, directeur de l'hôpital Pierre Rouquès – Les Bluets
Conférence de presse du 20 septembre 2023

HÔPITAL PIERRE ROUQUÈS – LES BLUETS

Conférence de presse du mercredi 20 septembre 2023

INTERVENTION Brice MARTIN
Directeur de l'établissement





Bonjour à toutes et tous et merci d'être venus

On connaît la situation dramatique du **secteur de la santé qui se dégrade** avec des **conséquences très concrètes sur les personnes** : déserts médicaux, délais de rdv qui s'allongent, souffrance du personnel soignant et administratif dans de nombreux établissements, fermetures de maternités, etc.

Cela fait des années que les **hospitaliers alertent sur les conditions de l'accès aux soins**, de leur dégradation qui permet à un secteur lucratif de prospérer. Mais si l'état du service public hospitalier est déplorable, **les établissements de santé privés à but non lucratifs sont plus maltraités** encore.

Fondés souvent avant même la création du Service Public Hospitalier par des associations, des mutuelles ou par des fondations philanthropiques afin de proposer un égal accès aux soins pour tous et en particulier pour les plus modestes, ces établissements ont été **reconnus pendant des décennies comme membres à part entière du Service Public Hospitalier**, avec un système de financement longtemps identique à celui des hôpitaux publics.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

Depuis 2021, **une série de mesures de revalorisation ont été strictement réservées aux hôpitaux publics** : financement d'une prime d'intéressement, revalorisation des attachés d'administration, bonifications d'ancienneté, financement de la création d'un grade fonctionnel pour les cadres de santé paramédicaux, majoration de la prime de service, prime grand âge, extension de la Nouvelle Bonification indiciaire aux infirmiers de Bloc, création d'une prime spéciale pour les Infirmiers en pratique avancée, fusion des trois premiers échelons de la grille de praticien hospitalier...

Autant de mesures qui sont à la fois insuffisantes pour répondre aux enjeux pour les salariés du secteur public, et ont comme effet supplémentaire de creuser l'écart avec les salariés des ESPICs qui ne peuvent garder un niveau de rémunération comparable à celui des hôpitaux publics et voient les conditions d'exercice des professionnels se dégrader.

Concrètement : nous sommes sur des situations où parfois **nos professionnels, déjà soumis à l'inflation, touchent jusqu'à 30% de moins que les établissements publics de santé** ; où la pénibilité du travail et notamment du travail de nuit ou en salle de naissance ne génère pas de reconnaissance suffisante entraînant **le départ de nombreux professionnels vers le secteur libéral**. Les recrutements se tendent de plus en plus et nous ne sommes



plus compétitifs à moins de mettre en œuvre les mesures du public mais sans les financements...

Les décrets et arrêtés de financement qui viennent de paraître pour 2023 reconduisent ces distorsions, et **la distance s'accroît entre les tarifs consentis aux hôpitaux publics et ceux consentis aux ESPIC**, ce qui consacre **un Service Public à deux vitesses** et met en risque de cessation d'activité des services ou des établissements sans lesquels des milliers de personnes n'auraient plus accès aux soins.

L'ensemble de ces éléments renforce une situation de **compétition malsaine** entre établissements publics de santé, peu importe leurs statuts, alors même que les déterminants de Santé Publique se dégradent.

Notre hôpital est un établissement **entièrement dédié à la santé des femmes à toutes les étapes de leurs vies**. Premier établissement qui a mis en œuvre les techniques d'accouchement sans douleur ; utilisation de péridurale déambulatoire ; accueil et travail avec la première maison de naissance (CALM) : **historiquement, notre hôpital a toujours été en pointe dans l'innovation et se battra pour le rester**

La situation de dépendance à l'ARS actuelle de l'établissement ne favorise pas un climat serein de développement mais plus **un sentiment de contrôle**. Nos équipes sont compétentes, enthousiastes, engagées pour le droit à la maîtrise de leurs corps pour les femmes. Nous ne voulons pas **brider l'esprit créatif de nos professionnels** en faveur de la santé des femmes alors même que les besoins sont exprimés par nos patientes et que nous sommes capables d'y répondre.

Au lieu d'aller vers une prise en charge respectueuse, notre situation financière et le système de financement actuel incite à des choix auxquels nous ne pouvons nous résoudre :

- **Recourir à plus de césariennes, mieux rémunérées** (environ 7.000€), que les accouchements voie basse physiologique (environ 5.000€) : nous préférons proposer aux femmes d'être en maîtrise de leur accouchement et de leur corps.
- **Augmenter les séjours de courte durée** (même tarif pour un séjour de deux jours que quatre ; minoration pour une durée inférieure à deux jours ou supérieur à quatre jours...) : Nous préférons proposer un véritable accompagnement des parturientes durant les premiers jours de vie de leurs enfants
- **Mettre en place des parcours de patientes fractionnés** pour favoriser leurs venues successives dans l'établissement plus rémunérateurs (par exemple en hôpital de jour



si nous réalisons plus 4 actes pour une même patientes, les examens réalisés en plus ne sont pas facturables sur la « même » journée...): Nous préférons proposer un parcours patiente confortable, évitant au maximum d'ajouter de la charge mentale et de la fatigue à des examens et démarches médicales déjà contraignantes

- **Développer (par exemple) de la chirurgie plastique simple puisque nous disposons des plages disponibles** au bloc opératoire : Nous préférons aller vers un développement des prises en charge des IVG 14-16 semaines ...
- **Limiter l'offre de téléconsultation** même si la problématique de santé le permet, car la codification nous permet de facturer 55€ au lieu de 30€ ... : Nous préférons proposer une offre de soin qui ne laisse personne de côté et qui s'adapte à toutes les situations

Si nous vous alertons aujourd'hui, c'est parce que les exemples que nous venons de lister ne sont ni des choix de gestion, ni des choix médicaux : ce sont **des choix de société**, au sujet desquels l'ensemble de la population et les femmes en particulier doivent avoir voix au chapitre.